

MONTEUR ^(F/H)



LE MÉTIER

Le monteur-assembleur est un **technicien hautement qualifié** et doué de connaissances techniques très spécifiques lui permettant d'exercer dans des secteurs de pointe tels que l'automobile ou l'aérospatiale.

Qu'il travaille sur un poste bien particulier ou plus rarement sur une chaîne de montage, celui qu'on appelle aussi opérateur de montage est donc un **ouvrier spécialisé** capable de lire et d'interpréter des plans et des schémas techniques pour assembler des pièces de machines ou d'équipements.

La première tâche à laquelle il est confronté consiste à **vérifier** la conformité de toutes les pièces aux normes et spécifications requises dans son secteur. Il doit également s'assurer au préalable que son espace de travail soit bien propre et sécurisé, afin d'éviter tout accident. Au besoin, il est également capable de s'occuper de la **maintenance**, de l'**entretien préventif** ou du **dépannage** en urgence des équipements et outils qu'il utilise.

Ce n'est qu'une fois ce processus de préparation achevé que le monteur, après s'être assuré d'avoir

bien compris les plans et schémas à sa disposition, va **assembler** des pièces mécaniques, électriques, électroniques ou hydrauliques pour créer des sous-ensembles qui seront ensuite travaillés par un de ses collègues.

Il peut ainsi être appelé, selon le poste de travail qu'il occupe, à **installer** des composants tels que des moteurs, des transmissions, des circuits électriques, des tuyaux ou des conduites... en utilisant pour cela aussi bien des outils manuels que des outils électriques dont il connaît le fonctionnement sur le bout des doigts.

Faisant preuve dans son travail d'une grande **rigueur** et d'une **précision** hors-normes, le monteur passe alors à la phase de test de toutes les machines ou de tous les équipements assemblés, afin de s'assurer de leur qualité et de leur fonctionnement optimal. Il pourra au besoin effectuer des ajustements avant de passer la main à un autre de ses collègues pour la suite des opérations.

COMPÉTENCES CLÉS



Maîtrise des règles de sécurité



Lecture de plans techniques



Connaissance des processus de production

QUALITÉS PERSONNELLES



Rigueur



Organisation



Dynamisme



MONTEUR (F/H)

FORMATION

Ouvrier hautement qualifié, le monteur doit suivre une **formation professionnelle spécifique** selon le secteur industriel ou le poste qu'il souhaite occuper.

Si un **CAP Électricien** ou un **Bac Pro Maintenance des Équipements Industriels** peuvent être suffisants pour accéder à l'emploi, le **BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques** et le **Bac Pro Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés** demeurent des valeurs sûres pour les futurs monteurs-assembleurs.

CAP ÉLECTRICIEN

BAC PRO
MAINTENANCE
DES ÉQUIPEMENTS
INDUSTRIELS

BTS CONCEPTION ET RÉALISATION DE
SYSTÈMES AUTOMATIQUES

BAC PRO MAINTENANCE DES SYSTÈMES
MÉCANIQUES AUTOMATISÉS

RÉMUNÉRATION

Quelle que soit sa spécialisation, en câblage ou en électricien, le salaire moyen d'un monteur-assembleur en France est d'environ 25 000 à 30 000 euros bruts annuels pour un débutant. Avec un peu d'expérience, le monteur peut espérer gagner jusqu'à plus de 40 000 euros bruts annuels, selon l'industrie dans laquelle il opère et les spécificités de son poste.

21 000 À 24 000€ BRUT/AN



© Shutterstock - 11/23.